

EPISODE DE RHINOPNEUMONIE – COMMUNIQUE DE PRESSE – 07/04/21

La cellule de crise* du RESPE s'est réunie pour la cinquième fois le 06 avril dans le cadre des foyers d'herpèsvirus de type 1 (HVE1 – rhinopneumonie) confirmés en Espagne et dans plusieurs départements en France en lien épidémiologique avec les foyers espagnols.

Cette réunion a réalisé un bilan de la situation en France et évoqué les conditions de reprise des activités sportives professionnelles.

Bilan de la situation

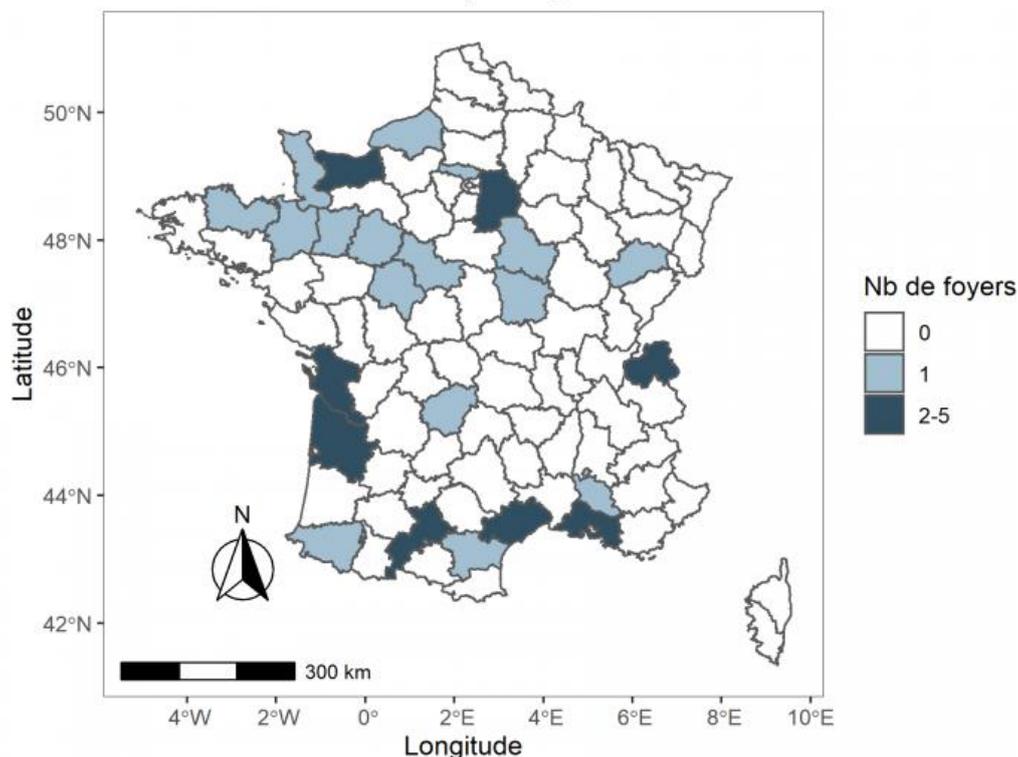
La dernière jument bloquée à Valence a pu regagner la France. Le suivi des chevaux en quarantaine sur le site du Parc fédéral se poursuit conformément à l'accord entre les ministères français et espagnol. A ce jour, 8 chevaux y sont encore stationnés.

En France, les signaux favorables de la semaine dernière se confirment. Aucun nouveau foyer en lien avec les concours espagnols n'a été enregistré. Seuls quelques cas contacts dans des foyers déjà connus ont été notifiés.

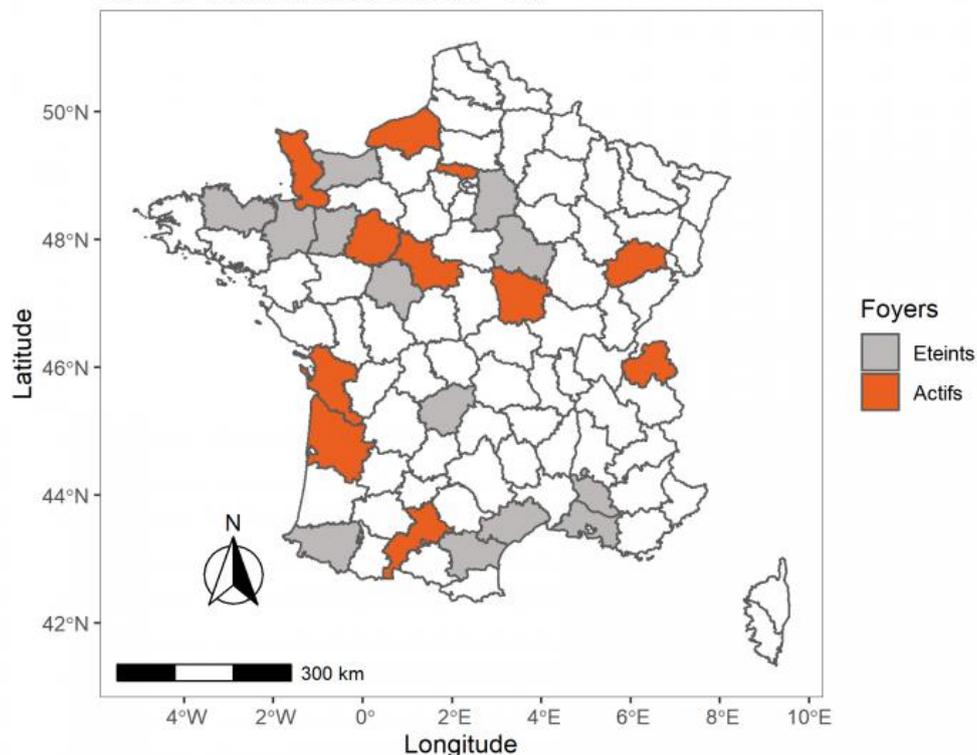
Aucun échappement du virus n'a été identifié.

Le nombre de cas autochtones reste toujours comparable à la situation observée les années précédentes.

Nombre de foyers HVE1 par département - 2021
RESPE - Bilan au 06/04/2021 (N = 39)



Activité des foyers HVE1 par département RESPE - Bilan au 06/04/2021 (N = 39)



Confinement et reprise limitée aux rassemblements professionnels

En premier lieu, la cellule de crise rappelle que dans le contexte sanitaire humain actuel, seuls les concours professionnels pourront reprendre, à huis clos, à partir du 12 avril.

La semaine dernière, la FEI a fait part de ses conditions de reprise des activités dont certaines seront applicables jusqu'au 30 mai minimum (<https://inside.fei.org/fei/ehv-1/return-to-competition>). **Les tests de dépistage préalables à l'entrée des chevaux sur les sites de concours devront être réalisés dans les 96 h** précédentes (sauf dérogation spéciale comme, par exemple pour le week-end du 1er mai où 24h supplémentaires seront accordées). En France, c'est le laboratoire LABEO Frank Duncombe qui a été référencé par la FEI pour la réalisation des tests PCR obligatoires pour prendre part aux compétitions internationales de plus de 400 chevaux ou se déroulant sur plusieurs semaines.

En parallèle des mesures gouvernementales annoncées mercredi dernier, **la FFE et la SHF** ont élaboré conjointement leurs **conditions de retour à la compétition pour les rassemblements professionnels**. Si le dépistage systématique des équidés ne sera pas imposé, **un relevé de température avant l'embarquement des chevaux sera demandé et une fiche de suivi de température sera à compléter 2 fois par jour pour chaque participant pendant le séjour de l'animal sur site. Pour les chevaux hébergés en boxe sur site, elle devra être affichée sur la porte de chaque box et récupérée par les organisateurs à l'issue du concours. Pour les chevaux présents à la journée, non hébergés en boxe sur site, les cavaliers devront édités une fiche spécifique leur permettant également d'indiquer la température avant transport ainsi que les 2 prises quotidiennes. Ces mesures s'accompagnent d'une recommandation de vaccination. Le protocole s'appliquera à minima du 12 avril au 30 mai.**

Pour rappel, les rassemblements non professionnels sont soumis aux règles générales de santé publique nationale liées à la COVID-19.

Relevé de décisions

En dépit d'une situation sanitaire encourageante sur le territoire français, la cellule de crise maintient ses conseils de prudence compte tenu d'une circulation virale, certes en régression, mais toujours présente.

Dans le contexte sanitaire humain et vétérinaire actuel, et afin de pérenniser les résultats obtenus dans la gestion de la situation, la cellule de crise rappelle que la détection et la déclaration des cas suspects ou testés positifs restent des facteurs clés de succès.

Les concours professionnels organisés à huis clos pourront effectivement reprendre à partir du 12 avril selon les protocoles en vigueur en fonction de leur statut national ou international. La cellule de crise invite tous les participants et organisateurs au strict respect de ces conditions.

Le présent communiqué est à diffuser et relayer largement.

La cellule de crise continue de suivre les évolutions de la situation et de diffuser toute information utile. Elle se réunira à nouveau le **lundi 19 avril**.

** La cellule de crise du RESPE*

Déclenchée le 01 mars, elle regroupait l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération des Acteurs du Développement, des Techniques modernes de reproduction Equine, la Fédération des Eleveurs du Galop, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la Société Française des Equidés de Travail, la Société Hippique Française, le Trot, la Direction générale de l'Alimentation et le RESPE.

RESPE – 02 31 57 24 88 – contact@respe.net